

# Deux combats pour la Côte d'Ivoire.

Par Cristina D'Alessandro-Scarpari. Le 10 février 2006

La Côte d'Ivoire est-elle au bord du gouffre ? Ou bien ne traverse-t-elle pas une crise semblable à celle dont toutes les autres ex-colonies font les frais d'une manière ou d'une autre ? Depuis l'époque où elle était la terre de la banane, de l'ananas, du cacao et du café et de maintes autres richesses, la Côte d'Ivoire a été considérée comme un territoire riche (depuis les forêts du Nord et du Centre jusqu'à la côte) à exploiter, mais elle a aussi toujours eu une place de choix parmi les colonies de l'Empire et dans les imaginaires ainsi que les discours métropolitains. Depuis le 10 mars 1893, date de la signature du décret instituant la Colonie de la Côte d'Ivoire jusqu'au coup d'État du général Robert Gueï le 24 décembre 1999, ce territoire d'outre-mer devenu un État indépendant en 1960, semblait suivre un chemin exemplaire, sur la voie de la « démocratie », du « développement » et de tous les autres attributs occidentaux qui conviennent à un État jeune mais riche d'espoirs. Depuis 1999 les coups d'État, les troubles, les affrontements entre factions et les interventions internationales se multiplient, la Côte d'Ivoire devient progressivement un pays dangereux que les investisseurs et les autres occidentaux (ainsi que bon nombre d'Ivoiriens) quittent les uns après les autres. Avec les problèmes et les crises, augmente aussi le nombre d'individus et de groupes qui, sur place ou depuis la France, disent leur vérité sur ce qu'on appelle « la crise ivoirienne », sur ses origines et ses raisons, sur « la réalité des faits » et proposent des palliatifs ou des solutions.

Entre ces combattants de la plume et les partisans de la lutte armée, ce ne sont pas seulement les modalités de l'engagement qui diffèrent, mais aussi les analyses de la situation ivoirienne et les propositions ou les souhaits pour le futur. Aminata Traoré et Guillaume Soro sont deux figures exemplaires pour deux groupes de « combattants » fort différents.

Ancienne ministre de la Culture du Mali, écrivaine et intellectuelle engagée pour la cause altermondialiste ainsi que pour le développement durable, Aminata Traoré affirme et revendique dans sa *Lettre au Président des Français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général* son passé ivoirien et son attachement à ce pays. « Malienne d'origine, Ivoirienne d'adoption (dite de circonstance), je vous écris donc d'un pays qui m'est familier, à propos d'une Afrique qui est mon combat » (Traoré, p. 31). Elle raconte ainsi que lors d'un séjour à Daloa en 1963 pour rendre visite à l'une de ses sœurs aînées, elle y rencontre le père de ses enfants. Après des études en France, financées par des bourses ivoiriennes, elle revient en Côte d'Ivoire en 1974 et elle est chargée de recherche à l'Institut d'ethno-sociologie de l'Université d'Abidjan. Détachée par la suite auprès du Ministère de la Condition féminine, elle découvre ce pays et lance quelques

---

combats. « Les activités dans lesquelles j'ai été impliquée, à partir de ce moment, m'ont amenée à parcourir la Côte d'Ivoire, à m'imprégner des réalités des populations des ses différentes régions et à initier une série d'actions en faveur des femmes et des enfants en bas âge » (Traoré, p. 32). Pour Aminata Traoré la Côte d'Ivoire est donc une mine d'enseignements, car elle représente un cas exemplaire à l'intérieur de l'ex-Empire français : elle permet de réactualiser le débat sur les crises africaines, en évoquant non seulement les héritages du passé colonial, mais aussi l'échec du développement et les dégâts de la libéralisation économique.

Le père de Guillaume Soro était agent sanitaire de la Compagnie ivoirienne du développement textile et ses deux parents étaient de confession catholique : l'empreinte coloniale de cette famille est indéniable, mais elle semble se concilier avec le fond africain commun aux enfants de son pays. « Mon père était un fonctionnaire consciencieux. [...] Il était de ceux qui faisaient la promotion de la culture du coton — l'or blanc — et il s'était spécialisé dans le traitement des bœufs de labour. [...] Comme tout petit Africain, j'allais dans les champs que possédait mon père, pour y accompagner ma mère faire paître les bœufs. C'était vraiment la vie des champs. C'était aussi un passe-temps » (Soro, pp. 27-28). Convaincu de la nécessité d'agir avant qu'il ne soit trop tard, Guillaume Soro prend les armes le 19 septembre 2002. La menace qu'il combat est triple : il veut éviter les massacres d'un génocide de plus en plus probable, pallier l'inaction des pays riches et surtout renverser le régime de Laurent Gbagbo. « Aujourd'hui en Côte d'Ivoire, un génocide menace, analogue à celui qu'à connu le Rwanda. M. Laurent Gbagbo, l'actuel chef de l'État de la Côte d'Ivoire a une responsabilité majeure dans la catastrophe qui se prépare. [...] La communauté internationale tergiverse sans arrêt » (Soro, p. 9). Psalmendant des accords sans efficacité, couvrant les préparatifs du génocide à venir, la communauté internationale s'est, au moins par irresponsabilité et irrésolution, rendue complice d'un drame terrible, scandaleux évitable. « Il est encore temps de prévenir ce génocide. [...] C'est en tout cas dans cette conviction, et avec cet espoir, que j'ai pour ma part décidé de prendre les armes contre le régime raciste de Laurent Gbagbo » (Soro, p. 16).

Le racisme dont il est question ici est celui qui découle de la doctrine de l'« ivoirité », ce discours idéologique et politique xénophobe qui, comme les autres du même genre, utilise des propos ancrés sur le territoire pour instituer une logique d'exclusion fondée sur un partage racial. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire les gens du Nord seraient d'une race et d'une nationalité différentes de ceux du Sud : Burkinabés ou en tout cas appartenant à une race étrangère ils ne seraient pas Ivoiriens (qu'est-ce que par ailleurs la « race ivoirienne » ?) et ne seraient légitimés à revendiquer aucun droit ni sur la propriété des biens immobiliers et fonciers, ni sur le gouvernement du pays. En outre, le fait que le Nord soit majoritairement musulman, alors que le Sud a une prédominance chrétienne (dans laquelle les sectes pseudo-chrétiennes représentent une composante numériquement importante) a réifié une autre distinction. Pour Aminata Traoré l'« ivoirité » est l'expression tragique de l'échec du modèle d'ouverture économique que la France et l'ensemble des nations riches et industrialisées veulent pour l'Afrique et représentent comme incontournable. Elle montre comment cette situation est étroitement liée aux stratégies de production et commercialisation des denrées impulsées par la France à l'époque coloniale. Le café et le cacao sont au cœur de cette dynamique dont les effets se font encore sentir aujourd'hui; leurs performances économiques indéniables se confondent avec le parcours du Président Félix Houphouët-Boigny. Les rapports privilégiés du Président ivoirien avec la métropole furent récompensés, après l'indépendance, par un accès privilégié au marché européen. La croissance économique a été propulsée par un régime de protection (tarifaire et non tarifaire), l'incitation à la production, ainsi qu'une politique de migration africaine. Si l'arrivée des travailleurs des États limitrophes a été encouragée à l'époque, elle n'est certainement pas un fait nouveau et original en

---

Côte d'Ivoire : le taux exceptionnel d'étrangers résulte de l'histoire de la Côte d'Ivoire et en constitue l'une des spécificités. Il suffit de citer à titre d'exemple les Burkinabés que l'administration coloniale a commencé à drainer vers les plantations de café et de cacao ivoiriennes dès les années 1920, à la demande des maisons de commerce. La problématique de l'émigration et du foncier, qui constitue l'une des dimensions de la crise ivoirienne actuelle, découle de la volonté de l'État d'augmenter la production nationale de café et de cacao. Le slogan « la terre appartient à celui qui la met en valeur » se situe dans ce contexte.

Contrairement à Félix Houphouët-Boigny, qui en 1988-1989 avait lié la chute des recettes de l'État à la spéculation internationale qu'il n'avait plus cessé de dénoncer, son successeur Henri Konan-Bédié, eut recours à l'*« ivoirité »*. La faiblesse de cette thèse, dont se sont inspirés les intellectuels auxquels le Président Henri Konan-Bédié a confié le soin d'élaborer le concept d'*« ivoirité »*, est de réduire les causes de la crise de l'économie ivoirienne au poids des étrangers, notamment les ressortissants des pays africains, et à la pression sur le foncier qui découle de leur présence. La mondialisation néolibérale ne fait que parachever une histoire économique qui a été marquée, de 1880 à nos jours, par un phénomène migratoire gigantesque, qui concerne toute la région côtière de l'Afrique de l'Ouest, probablement plus important en termes relatifs que partout ailleurs, issu de la périphérisation capitaliste à laquelle l'Afrique est soumise. Les décennies 1980 et 1990, caractérisées par la chute du prix du café et du cacao, ainsi que par la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, marquent le début de l'intolérance et de la xénophobie.

Aminata Traoré revendique pour l'Afrique le droit à davantage de clarté quant aux enjeux de la libéralisation économique, et le droit à l'initiative quant aux alternatives à explorer. Le libéralisme, comme le développement, la démocratie et bien d'autres idéologies prétendentument planétaires, n'ont-elles pas été exportées en Afrique, sous prétexte qu'elles doivent de toutes les façons fonctionner partout et qu'elles seraient la panacée de tous les maux ? Quand on s'attarde pour analyser les conséquences engendrées, l'appauvrissement qui découle de l'application de ces réformes, on comprend combien légitime est la préférence pour les traditions et les savoirs africains, qui ont au moins l'avantage de l'autonomie de pensée et de la créativité. Mais l'auteure va plus loin en lançant un défi que les scientifiques spécialistes des sciences sociales devraient relever, en montrant que l'Afrique pourrait servir d'exemple et d'instrument pour explorer les brèches qui s'ouvrent dans le système néolibéral (surtout lorsqu'il est appliqué à l'extérieur du domaine dans lequel et pour lequel il a été conçu) et démontrer son incompatibilité avec le respect de la paix et de la justice.

Il en est de même pour l'échec du développement et le silence ou la désinformation qui l'accompagnent : on constate ainsi l'insuffisance ou l'inexistence d'un débat national sur les politiques dites de croissance et de développement mises en œuvre ces cinquante dernières années en Côte d'Ivoire comme dans l'ensemble des pays francophones d'Afrique noire. Ce n'est pas le point de vue que partage Guillaume Soro. « Comme le président de l'Union africaine, Alpha Omar Konaré, je crois nécessaire l'intégration régionale et continentale. C'est ensemble que nous organiserons le développement durable et l'émancipation de l'Afrique. [...] Mais le développement de l'Afrique est pour longtemps et pour le bien de tous à conjuguer avec celui de l'Europe, et particulièrement des nations traditionnellement en lien avec nos peuples » (Soro, p. 132). Même si Soro dénonce l'interposition française qui a interdit une victoire rapide des Forces nouvelles (FAFN), les mesures inutiles et les positions françaises manquant de clarté, il reste fasciné par la culture française, qu'il a connu de plus près lors des six mois d'exil qu'il passe sur le sol français. « Ce qui me frappait, c'était d'observer combien la culture, le savoir étaient à la portée de chacun »

Mais quelle image de l’Afrique donne cette culture française et celle des autres États occidentaux ? La réponse n’est pas simple ni univoque. En constatant les ravages de l’hypocrisie et du mensonge, Aminata Traoré en arrive à regretter la brutale franchise des colons, qui avait au moins l’avantage de la clarté. Le discours dominant sur l’Afrique subsaharienne décrit donc un continent en état de déliquescence, une Afrique dont le nom rime désormais avec misère, SIDA, famine, coups d’États, guerres et émigration. Chaque crise, chaque guerre conforte cette image d’une Afrique qui a failli et qui ne doit s’en prendre qu’à elle-même. Que l’on pense, à titre d’exemple, à l’ouvrage de Peter Schwab (Schwab, 2001) qui juge les disfonctionnements africains, qui prophétise l’autodestruction du continent et qui s’autorise tout cela au nom d’une connaissance directe du continent. À ces visions apocalyptiques s’opposent des réponses telles que le dossier publié cet été par le *Courrier international* : « L’Afrique qui marche » relatant un certain nombre d’expériences économiques, politiques et autres couronnées par le succès, parmi lesquelles la poussée économique et l’essor du Ghana pendant ces dernières années, dont on n’entend pas souvent parler.

Les crises, les conflits, les problèmes ne sont certes pas une invention de l’Occident, mais leur mise en discours et leur interprétation sont autant importantes que la diffusion de l’information, car elles l’accompagnent forcément et elles supposent et justifient les comportements et les mesures qui en découlent. Le panorama ivoirien dressé par Guillaume Soro est d’une gravité extrême : la Côte d’Ivoire serait un pays régi par une dictature xénophobe, car Laurent Gbagbo occuperait illégitimement le fauteuil présidentiel et refuserait de déléguer ne serait-ce qu’une partie de pouvoir aux Forces nouvelles. Si, aux yeux de Soro, Gbagbo ne possède aucune autorité légitime pour gouverner, Houphouët n’est pas non plus la figure mythique à lui opposer, car ses erreurs ne sont pas non plus escamotées. « J’ai rencontré M. Laurent Gbagbo en 1994. Il me trouvait très prometteur, j’avais un véritable respect pour lui. Pour nous, il incarnait à cette époque le changement. [...] Je n’ai pas personnellement connu Houphouët. [...] Houphouët était un homme d’un autre âge, d’un autre gabarit que le nôtre. [...] Nous aurions préféré qu’il passe le témoin et reste la légende vivante qu’il était » (Soro, pp. 49-51).

Aminata Traoré souligne par contre que nombreux sont les Africains qui aujourd’hui regrettent les pères des indépendances, jugés sévèrement et condamnés après-coup par rapport aux principes économiques et politiques occidentaux. Des *leaders* comme Patrice Lumumba, Modibo Keita, Kwame Nkrumah, Ahmed Ben Bella, Gamal Abdel Nasser, Amilcar Cabral, Thomas Sankara ont été qualifiés de dictateurs. « Il est bien naturel que nous nous posions des questions sur le titre de ‘dictateurs’ que l’Occident décerne aux dirigeants non européens qui touchent à ses intérêts, alors qu’il en hisse d’autres sur un piédestal, quel que soit le jugement négatif de son peuple » (p. 119).

Quels enseignements l’Afrique traditionnelle, encore plus que celle des indépendances et des *leaders* mystifiés ou maudits, peut-elle donner aux Ivoiriens, qui traversent un moment difficile ? Aminata Traoré évoque la *niêta*. En bamakan, les hommes de pouvoir sont les « gens de devant », des éclaireurs et des traceurs de sillons ; ils ont en principe une bonne connaissance des réalités de leur peuple et une idée de la direction à suivre pour aller de l’avant, *niêta*. La Côte d’Ivoire, comme d’autres pays en Afrique et ailleurs dans le monde, attend la venue au pouvoir de ces « gens de devant ».

Aminata Traoré, *Lettre au Président des Français à propos de la Côte d’Ivoire et de l’Afrique en général*, Paris, Fayard, 2005. 192 pages. 13 euros. Guillaume Soro, *Pourquoi je suis devenu un*

---

*rebelle. La Côte d'Ivoire au bord du gouffre*, Paris, Hachette, 2005. 174 pages. 15 euros.

Images : pour la *Carte des flux de réfugiés de Côte d'Ivoire* © nous remercions la revue [Questions internationales](#) ; la *Carte des relations entre les pays d'Afrique de l'Ouest* a été réalisée par Joachim Kercan.

Article mis en ligne le vendredi 10 février 2006 à 00:00 –

**Pour faire référence à cet article :**

Cristina D'Alessandro-Scarpari, »Deux combats pour la Côte d'Ivoire. », *EspacesTemps.net*, Publications, 10.02.2006

<https://www.espacestems.net/articles/deux-combats-pour-la-cote-d-ivoire/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.  
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.